

« RÈGLEMENT DE L'ÉCOLE DE DANSE LBSCHOOL »

- Les cours ont lieu les mardis, mercredis et vendredis de 18h à 19h30, excepté durant les vacances scolaires.
- 2. Les mineurs sont admis **dès 7 ans** avec l'accord de leur représentant légal.
- 3. La première leçon est gratuite et sans engagement.
- 4. Les cours manqués ne sont pas remboursés.
- 5. La consommation de nourriture est interdite durant le cours.
- 6. La tenue vestimentaire est libre, nous favorisons une tenue de sport.
- 7. Les chaussures de ville sont interdites dans la salle de cours : les élèves sont tenus de porter des chaussures de gymnastique à semelle qui ne marquent pas ou des chaussures de danse.
- 8. Les vestiaires ne sont pas surveillés. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'oubli, de perte ou de vol.
- 9. Par la présente, vous acceptez de céder votre droit à l'image durant les cours et les événements.
- 10. L'élève décharge l'association de toute responsabilité en cas de dommage matériel et/ou corporel.



L'association LBSchool

Avenue Alexandre-Vinet 39 1004 Lausanne contact@lbschool.ch 078 765 06 26

« FORMULAIRE D'INSCRIPTION COURS DE BREAK DANCE »

Le/La participant/e:			
Nom:	Prér	nom:	
Date de naissance :	Téléphone :		
Adresse et N°:	Localité :		
Numéro AVS :			
Cochez l'abonnement	souhaité :		
1 cours par semaine	2 cours par semaine	Illimité	La carte
Cochez le jour souhait	é :		
Mardi Mercredi	Vendredi		
Le/La responsable léga	ul/e :		
Nom:		nom:	
Adresse et N°:	Loca	alité :	
Téléphone :	E-m	ail:	
respecter le règlement d transmises.	ire d'inscription, l'élève et e l'association LBSchool et		
Signature :			
Lieu:	Date	e:	